

Motion de la commission de l'aménagement: «Pour des états généraux de l'aménagement privilégiant le vivre ensemble et une gestion équilibrée de la mobilité».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 13 octobre 2010, dans le rapport M-833 A)

MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'organiser, en partenariat avec l'Etat, des états généraux de la mobilité et de l'aménagement privilégiant la notion du vivre ensemble à Genève;
- d'y associer les représentants de toutes les parties concernées: associations d'habitants, Touring Club Suisse, Association transports et environnement, Pro Vélo, services concernés de la Ville et de l'Etat, etc.;
- de présenter les conclusions au Conseil municipal en particulier sous l'angle des points de convergence, de divergence, des risques et des opportunités.